**Philippe AZOUAOU**

Maître de conférences en droit public

**Publications**

**Ouvrage :**

* Azouaou, L’indisponibilité des compétences en droit public interne, 2015, Ed. Mare et Martin, à paraître

**Articles, notes :**

* Azouaou, « Les obligations du fonctionnaire imposées au salarié », Les cahiers sociaux, 12/2014, n°269, p. 719
* Azouaou, note sous CC, 18 octobre 2013, Sociétés Allianz I.A.R.D. et autres, n°2013-349 QPC, RFDA, 2014, n°2, p. 364
* Azouaou, « L’indiscrétion des fonctionnaires », AJFP, 2014, p. 268
* Azouaou, « L’écrit, vecteur suffisant de l’instruction ? », Civitas Europe, Université de Lorraine, 2019, n°42, p. 63

**Colloques :**

* Azouaou, « Les justifications historiques au dualisme de l’Exécutif », communication à l’occasion du colloque organisé le 5 février 2016 à la Faculté de droit de Reims par la Commission des jeunes chercheurs de l’Association française de droit constitutionnel
* Azouaou, « L’écrit, vecteur suffisant de l’instruction ? », communication à l’occasion du colloque consacré à « L’instruction dans le procès administratif » organisé le 15 mars 2018 à la Faculté de droit